RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département de la Moselle - Commune de LUPPY Séance du Conseil Municipal du 9 juin 2023 Sous la présidence de Hervé BELLOY

<u>Etaient présents</u>: Christian CHOLEY – <u>Pascal MARCHAL</u> – Michel MARTIN – Pierre LAUVRAY – Éric JEANMOUGIN – Sébastien CITERLÉ – Sébastien GASCARD – Cédric HINSCHBERGER – <u>Danielle CAMPO</u> – François MACLOT – Amélie MALMONTÉ – Stéphane BUSSARD – <u>Christine MÉGLY</u> – <u>Christian JEANDEMETZ</u>

Les personnes dont le nom est barré sont absentes ou excusées et reportées ci-dessous

<u>Excusés</u>: Pascal MARCHAL excusé avec procuration Christian CHOLEY – Danielle CAMPO excusée avec procuration à François MACLOT – Christine MÉGLY excusée avec procuration à Pierre LAUVRAY – Christian JEANDEMETZ excusé avec procuration à Hervé BELLOY

Mme Amélie MALMONTÉ est désignée secrétaire de séance.

N° 16/2023/5.3 : Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire (- 1 000 hab)

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie, le 9 juin 2023 à 20 h00 heures,

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Mme ou M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM/Mmes Michel MARTIN, Christian CHOLEY, Sébastien CITERLÉ et Amélie MALMONTÉ. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

Christian CHOLEY, Hervé BELLOY et Pierre LAUVRAY

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins : 15
bulletins blancs ou nuls : 1
suffrages exprimés : 14
majorité absolue : 8

Ont obtenu:

- M. Christian CHOLEY 15 voix
 - M. Hervé BELLOY 15 voix
 - M. Pierre LAUVRAY 13 voix

M Christian CHOLEY ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

M Hervé BELLOY ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

M. Pierre LAUVRAY ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

MM/Mmes Sébastien GASCARD, Cédric HINSCHBERGER et Amélie MALMONTÉ

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins: 15
bulletins blancs ou nuls: 0
suffrages exprimés: 15
majorité absolue: 8

Ont obtenu:

- M. Sébastien GASCARD 15 voix
- M. Cédric HINSCHBERGER 15 voix
- Mme Amélie MALMONTÉ 15 voix

M. Sébastien GASCARD ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) élu en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

M. Cédric HINSCHBERGER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) élu en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Mme Amélie MALMONTÉ ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) élu en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.